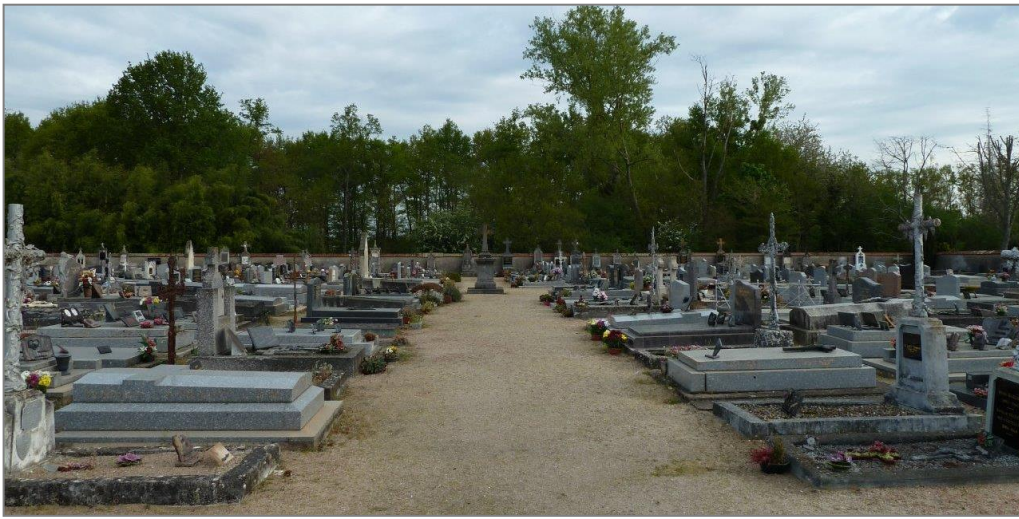


3. Cimetière et ses abords



Etat des lieux

Le site du Cimetière s'étend sur 1 ha à l'ouest et à proximité immédiate du bourg de Tigy. La zone comprend le cimetière en lui-même, en apparence peu herbacé et avec peu d'espèces présentes, un chemin passant au nord et une place au sud, composée d'un parking accompagné de quelques arbres.

Patrimoine naturel remarquable

Faune : aucune espèce patrimoniale n'a été recensée dans cette zone.

Flore : quatre espèces de flore remarquables ont été repérées. On y retrouve deux espèces déterminantes ZNIEFF : le **Gnaphale jaunâtre** (*Laphangium luteoalbum*) et la **Vesce fausse-gesce** (*Vicia lathyroides*). Le Gnaphale jaunâtre apprécie en effet les milieux rocheux et d'humidité relative que peuvent offrir certaines zones du cimetière. Deux autres espèces « rares » à l'échelle départementale ont été observées. Le **Gaillet de Paris** a pu être vu au niveau de la zone arborée au sud et la **Porcelle glabre** au sein même du cimetière. À noter que le cimetière est le seul ensemble où ces espèces ont été vues sur toute la commune. Le **Raisin d'Amérique**, une espèce invasive sur liste d'observation, a été noté au niveau des murs nord du cimetière.

Menaces potentielles

La tonte, le désherbage ou le fauchage trop régulier pourraient à terme faire disparaître un certain nombre d'espèces végétales en particulier si ces interventions sont réalisées sans prise en compte des saisons ou durant un épisode de sécheresse.

L'usage ancien de produits phytosanitaires a probablement un impact non négligeable sur la faune et la flore sauvages présentes sur ou à proximité du site. S'ils ne constituent plus une menace, leur présence dans les sols peut freiner la reconquête de la flore spontanée.

Les quelques arbres présents au sud du cimetière constituent un habitat pour certaines espèces (nidification des oiseaux notamment), il convient alors de veiller à les sauvegarder.

Quelques chiffres

Type : zone à anthropisation élevée

Superficie : 1 ha

Intérêt écologique : Moyen

Nombre d'espèces patrimoniales :

- Flore : 4
- Faune : 0

Nombre d'espèces invasives : 2

Etat de conservation :



Gnaphale jaunâtre
@Willicommons



Raisin d'Amérique
@Patrick Lespinasse, obs'45



Gaillet de Paris
@Nicolas Dejean, obs'45

Cimetière et ses abords LOCALISATION DES ESPECES REMARQUABLES

Espèces remarquables

Flore

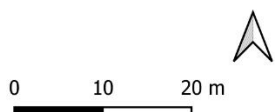
- ▲ Gaillet de Paris
- ▲ Gnaphale jaunâtre
- ▲ Porcelle glabre
- ▲ Vesce fausse-gesce

Espèces invasives

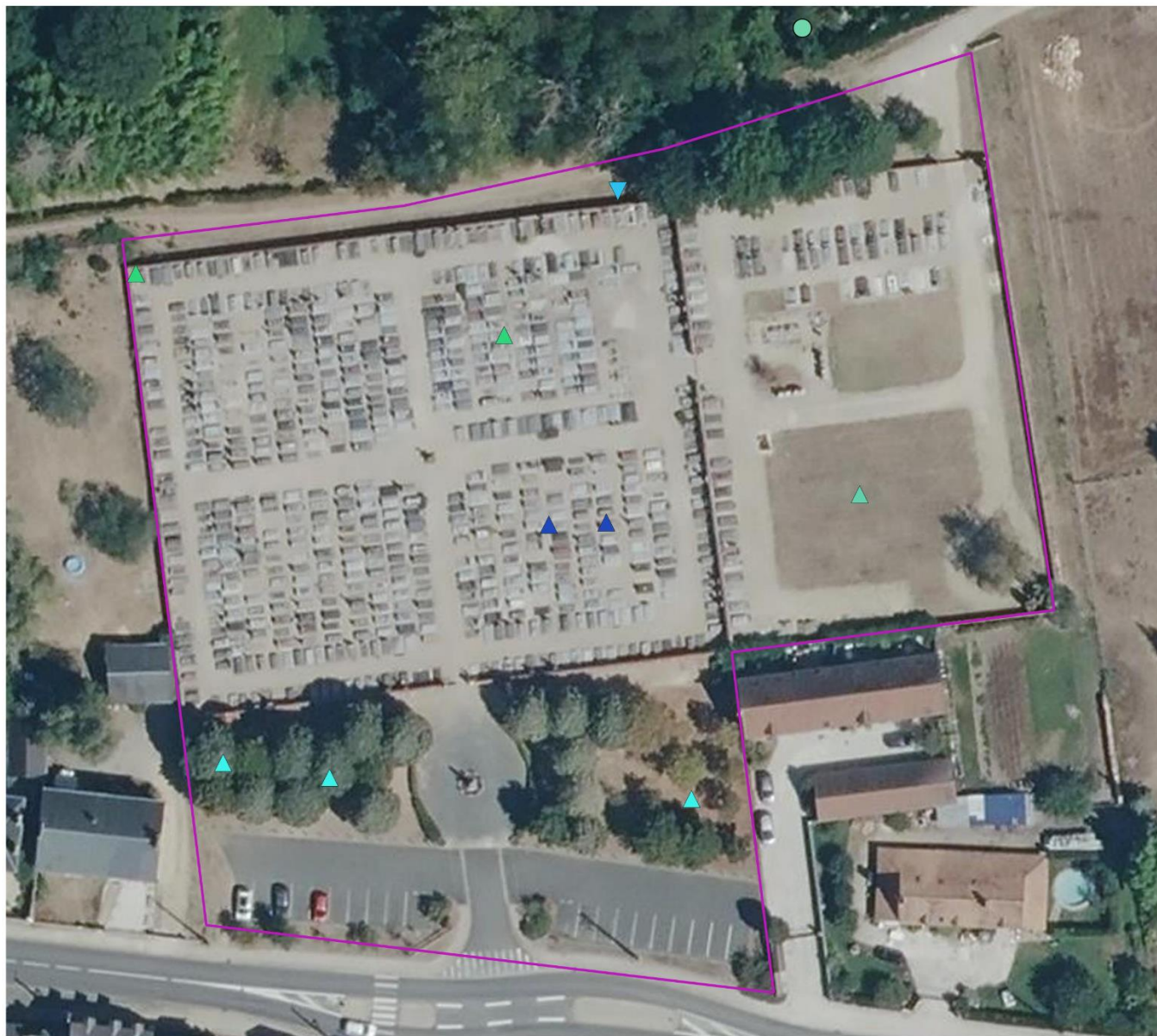
- ▼ Raisin d'Amérique

Limite administrative

- Site Tigy
- Limite tigy



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 03/2023



Enjeux du site

- ✓ Conserver et favoriser la biodiversité présente
- ✓ Encourager les pratiques d'entretien respectueuses de la faune et de la flore
- ✓ Conserver la strate arborée et favoriser la végétation arbustive

Objectifs et préconisations de gestion

Objectif 1	Conserver et favoriser la biodiversité
Action 1-1	Conserver les abords du cimetière les plus naturels et ensauvagés possibles.
Action 1-2	Conserver les éléments existants (cavités dans les murs, plaques de béton au sol...), favorables aux reptiles (lézards), oiseaux et chauves-souris.
Action 1-3	Laisser pousser la végétation spontanée afin d'offrir un refuge à la faune tout en maintenant des zones d'herbe rase, favorables à certaines plantes patrimoniales.
Action 1-4	Remplacer progressivement les espaces gravillonnés par de la végétation (semis, plantations). Il existe plusieurs espèces très propices (jolies, adaptées à la sécheresse, couvrantes...). Aménager les espaces intertombes et les zones non accessibles par le matériel technique avec des plantes très couvrantes : Sedum, Thym, Turquette (<i>Herniaria</i>), Cymbalaire des murs, Bugle rampant, Lierre terrestre, Petite pervenche, etc. Ces plantes adaptées à la sécheresse et aux sols pauvres en nutriments empêchent les plantes indésirables de s'implanter.
Objectif 2	Encourager les pratiques d'entretien respectueuses de la faune et de la flore
Action 2-1	Diminuer la fréquence des tontes sur les zones enherbées, le faire uniquement quand cela est indispensable et au regard des saisons (éviter de le faire en été).
Action 2-2	Abandonner définitivement l'utilisation des produits phytosanitaires d'origine chimique, pour le désherbage. Utiliser des méthodes naturelles (arrachage mécanique, semis pour concurrencer les espèces sauvages indésirables).
Objectif 3	Conserver la strate arborée et favoriser la végétation arbustive
Action 3-1	Planter un maximum d'arbres et d'arbustes au sein ou aux abords du cimetière (murs d'enceinte, secteurs non utilisés...) afin de constituer des zones refuges et des corridors reliés aux boisements adjacents pour la faune et la flore. Ceci permettra également de réduire les surfaces à tondre.
Objectif 4	Contrôler les espèces invasives
Action 4-1	Surveiller le développement des espèces exotiques envahissantes. Le Raisin d'Amérique est présent. Il conviendrait de l'éradiquer rapidement afin qu'il ne devienne omniprésent.
Objectif 5	Sensibiliser élus et habitants
Action 5-1	Informier et sensibiliser les usagers aux nouvelles pratiques de gestion. Mettre en place une communication efficace par l'intermédiaire de plusieurs canaux : panneaux et panonceaux, bulletin municipal, site internet, profiter des 24h de la biodiversité pour communiquer, former les agents techniques aux discours à tenir.
Action 5-2	Valoriser les pratiques Labelliser le cimetière en écojardin.